



Projet Alternance

2021-2022

Lundi 11 octobre 2021



Projet Alternance

- ouvert aux élèves volontaires de 4^{ème} et 3^{ème} après entretien avec la famille, démarrage après les vacances de la Toussaint
- Nombre de places : 14 maximum sur les deux niveaux
- Objectif : choisir sa voie d'orientation, lutter contre le décrochage scolaire, redonner du sens à sa scolarité

Trois actions différentes :

- Ateliers de remobilisation, de connaissance et d'estime de soi, d'éducation à l'orientation, de découverte des filières et des métiers, savoir-être et savoir-faire (CV et lettre de motivation, simulation d'entretien...)
- Découverte du monde professionnel, visites d'entreprises et de centres de formation, mini-stages en LP dès la 4^{ème}
- Possibilité de stages de découverte professionnel sur les vacances scolaires (en partenariat avec la Maison De la Formation), sur la semaine du DNB (4^{ème}) et au-delà (4^{ème}), mi-juin (3^{ème})
- Chaque jeune sera suivi dans le cadre de son parcours au sein du projet « Alternance » par un adulte référent.

Porteurs du projet : M QUINTARD, Mme COSSU



S'inscrire dans le projet

Pour qu'un élève soit inscrit dans le projet :

- ▶ Un engagement écrit de la famille et de l'élève est indispensable
- ▶ La motivation de l'élève est primordiale
- ▶ L'engagement de la famille de permettre à son enfant de suivre les ateliers et à aller en mini stage de découverte professionnelle en lycée professionnel et/ou en CFA est indispensable.
- ▶ Si la famille signe une convention de séquence de découverte professionnelle en entreprise, elle s'engage à respecter les termes de la convention



Les ateliers

- ▶ En fonction des intervenants, les ateliers se font soit le mardi en S1, soit le jeudi en M 4,
- ▶ Parfois, les ateliers concerneront les deux niveaux, parfois un seul niveau
- ▶ Ateliers et calendrier : [Proposition Ateliers et Calendrier.docx](#)



Découverte du monde professionnel

Cette découverte professionnelle se fera par le biais de :

- ▀ Visites d'entreprises,
- ▀ Visites de plateaux techniques des centres de formation (Lycées professionnels, CFA...)

Ces visites sont possibles grâce au soutien des municipalités de Vouneuil sur Vienne et de Bonneuil Matours par la mise à disposition de minibus 9 places,

Ces visites sont considérées comme des sorties pédagogiques et soumises à un accord parental,

- ▀ Mini-stages en Lycée professionnel et/ou en CFA : permettre à un jeune aussi bien en 4^{ème} qu'en 3^{ème} d'être accueilli une demi-journée/une journée dans un LP ou un CFA pour découvrir comment les jeunes sont formés et apprennent leur futur métier, Ces mini stages se font par le biais d'une convention, **Le déplacement est à la charge de la famille**

Séquences de découverte professionnelle en entreprise

C'est ce qu'on appelle aussi « stage en entreprise »

- Ces séquences de découverte professionnelle s'adressent aussi bien aux élèves de 4^{ème} que de 3^{ème}, l'objectif est de permettre au jeune/à la jeune de construire son projet

Deux possibilités :

- Hors temps scolaire (pendant les vacances scolaires de la Toussaint, de Février, de Pâques): La convention est signée entre l'entreprise, le jeune et sa famille sous couvert de la Chambre de Commerce et d'industrie (CCI) [Convention CCI.pdf](#), ce stage fera l'objet d'une évaluation par l'entreprise qui sera transmise au collège [Evaluation stage en entreprise.pdf](#)

Pendant le temps scolaire :

- Pour les 4^{ème} à partir de la date du DNB 3^{ème} (15 jours possibles)
- Pour les 3^{ème} : 15 jours maximum avant la date du DNB pour un jeune ayant une promesse d'apprentissage
- Ces stages sur temps scolaire se font par le biais d'une convention tripartite Collège/Entreprise/famille [..\..\stages](#) [3ème\Convention stage Sequence d observation.docx](#),
- Ces stages feront également l'objet d'une évaluation [Evaluation stage en entreprise.pdf](#)



Valorisation du parcours avenir du jeune

Si l'objectif premier est de permettre à votre enfant de construire son projet d'orientation, une valorisation de son parcours au sein du projet Alternance est possible :

- ▶ Pour les 4^{ème} : Une valorisation accordée en cas de demande en 3^{ème} prépa-métier.
- ▶ Pour les 3^{ème} : Une possibilité de justifier d'une demande de dérogation pour passer le DNB série Professionnelle
- ▶ Pour les 3^{ème} : Une possibilité de présenter son parcours dans le projet « Alternance » à l'oral du DNB,

Merci de votre attention.

